

**COMMUNE DE SAINT-SERVAIS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23.06.2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 juin sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Guénaëlle BORD et Valérie PAUL.

Le secrétaire de séance est Paul LAURENT.

**ESPACE INTERGENERATIONNEL**

Le permis pour les deux classes est déposé depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016. Les demandes de subvention sont en cours.

**PROJET MULTI-GLISSE**

Eurovia a commencé le jeudi 23 juin les travaux pour l'implantation de la piste de bosses et de la plateforme enrobée. Ils devraient durer une semaine. Camma sport posera à suivre les éléments de la piste de skate.

**ALLEE DE PETANQUE : EXTENSION**

La pose de l'isolation a été réalisée par des bénévoles, la peinture est faite par les employés. L'électricité est prévue fin de semaine.

**RENTREE 2016-2017**

Principales informations suite au conseil d'école du 20 juin et de la réunion avec les parents le 22 juin :

- Les effectifs seront de 147 élèves pour la rentrée 2016-2017. La répartition, établie en 6 classes, est la suivante : 22 CM1 CM2, 23 CM1 CE2, 21 CE1, 26 GS CP, 25 MS GS et 30 PS1 PS2

- La garderie est ouverte de 7h30 à 8h45 le matin et de 16h45 à 18h30 le soir. Des parents demandent d'augmenter l'amplitude horaire. Pour les parents intéressés, merci de passer en mairie pour faire connaître les besoins réels et si nécessaire modifier les horaires en conséquence.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Les contrats CAE arrivent à échéance. Deux contrats sont renouvelés.

**ETUDE DEVIS EN COURS**

Le conseil a donné son accord pour l'achat d'une tondeuse, d'un vidéoprojecteur pour le salle Ty Léon, de guirlandes lumineuses. Les montants nécessaires ont été inscrits au budget primitif de 2016.

Des travaux à l'ossuaire sont à prévoir au niveau du retable, de la table de communion et du parquet, les conseillers donnent leur accord. Des demandes de subventions vont être demandées.

Les conseillers souhaitent étendre le contrat maintenance pour la photocopieuse de l'école.

Suite au ravalement, le logo de la mairie va être apposé sur la façade de la mairie avec l'accord des élus et des Bâtiments de France.

**FOND DE CONCOURS**

La CCPL (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau) souhaite remplacer la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) par un fonds de concours. Le versement de la CCPL sera de 8912,93 euros en 2016 (Fonds de concours). En 2015 la DSC était de 8202.04 euros. Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

**FUSION SIVU ET CCPL AU 1/01/2017**

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) adopté par arrêté préfectoral du 30 mars 2016 prévoit la fusion du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du centre de secours de Landivisiau et de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Chaque conseil municipal doit délibérer sur ce projet afin d'émettre un avis sous la forme explicite « favorable » ou « défavorable ». Le conseil donne un avis défavorable.

**VOIRIE COMMUNALE**

Les travaux au Drevers et au bourg sont en cours.

Lors du conseil du 21 avril, le conseil avait signé une motion contre la suppression de l'aide à la voirie. L'AMR (Associations des Maires Ruraux) propose de prendre une délibération. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

**MUSEE : SAISON ESTIVALE**

La saison démarre le samedi 2 juillet par le vernissage de l'exposition « Sept artistes d'aujourd'hui ».

Deux personnes ont postulé en qualité d'animateur pour cette saison.

**ASSISTANT DE PREVENTION**

Chaque commune doit avoir son assistant de prévention, c'est une obligation légale pour engager la collectivité dans une politique de prévention des risques professionnels avec l'élaboration d'un schéma d'organisation de l'hygiène et de la sécurité du travail. Cet agent de prévention doit être un agent. La secrétaire de mairie, Isabelle CREIGNOU est nommée assistante de prévention.

**QUESTIONS DIVERSES**

Les grillages dans le clocher de l'église sont posés.